

L'Afrique

Dans la foulée du Sommet de Lyon, où l'accent avait été mis sur le partenariat pour le développement, l'Afrique sera un thème de première importance à Denver.

L'Afrique est un vaste continent qui compte 700 millions de personnes, un millier de langues et de cultures et 53 pays. Elle se caractérise par une grande diversité géographique ainsi que par des richesses naturelles et un potentiel humain considérables. Pourtant, outre leur extrême pauvreté, de nombreux pays africains, de la région subsaharienne surtout, ont d'énormes besoins sur les plans du développement social, de l'infrastructure, des services, de la formation et de l'éducation.

Approche canadienne

L'approche du Canada s'inspire des trois objectifs proposés dans l'énoncé de politique étrangère que le gouvernement a publié en 1995, *Le Canada dans le monde* :

- l'aide aux pauvres exprime les valeurs fondamentales du Canada;
- la sécurité du Canada sera mieux garantie si l'Afrique jouit de plus de sécurité et de stabilité;
- une Afrique de plus en plus prospère profitera aux Africains et aux Canadiens grâce à l'accroissement des échanges commerciaux et des investissements.

Le Canada favorise le développement de l'Afrique depuis bien des années. En fait, il lui destine près de la moitié de son aide publique au développement. Dès 1987, le Canada a radié entièrement les créances au titre de l'aide qu'il avait consentie jusque-là aux pays subsahariens; par la suite, son aide prendra la forme de subventions. Conformément aux conditions prévues pour l'allégement de la dette par le Club de Paris, qui regroupe les pays créditeurs, le Canada a également fait grâce de crédits de plus de 1 milliard \$, que la Commission canadienne du blé et la Société pour l'expansion des exportations avaient accordés, y compris à de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne. Il contribue en outre aux futurs efforts internationaux visant à réduire la dette des pays à faible revenu.

Environ 95 p. 100 des exportations des pays les moins développés de l'Afrique subsaharienne entrent au Canada en franchise et, pour l'ensemble des pays africains, les droits tarifaires moyens sont de 0,67 p. 100. En 1996, le Canada a réduit les droits préférentiels sur plus de 3 000 produits des pays en développement, et il a élargi l'application du Tarif de préférence général.